

PATIN INFO

Bulletin d'information de
I'



ASSOCIATION PATINOIRES
ARTIFICIELLES ROMANDES

1994 -- J U I N -- no 15

La Patinoire des "Eaux-Minérales" vous salue . . .



. . . et a le plaisir de se présenter !

Votre identité ! une réalité . . . l'A.P.A.R.

E d i t o . . .

Je somnole sur le siège arrière de la voiture et il fait chaud et humide. Nous roulons depuis bientôt quatre heures et mes deux collègues, assis à l'avant, ne parlent plus beaucoup... Depuis le départ, le monde des patinoires a été décortiqué, disséqué, on a pratiqué une autopsie afin d'identifier et de proposer des solutions nouvelles, efficaces, fonctionnelles, uniques. La chaleur est en train de vaincre et dans mon sommeil, mon cerveau continue à me transmettre des informations : comment diminuer le déficit de la patinoire ? Où trouver l'argent pour rembourser les emprunts et réduire les charges financières ? Pourquoi l'aiguillage de nos patins de location ne donne-t-il pas entièrement satisfaction ? Comment offrir plus d'heures de glace à l'intention du public ? Pourquoi les clubs de hockey n'ont-ils jamais assez de locaux pour leur matériel ? Où vais-je trouver la caissière auxiliaire pour la prochaine saison ? Comme se fait-il que le personnel n'est pas toujours motivé, ni bien disposé ? Nos instances politiques se rendent-elles compte du travail que l'on fait ? Notre citerne d'ammoniac est-elle sécuritaire ? La gestion estivale des patinoires est-elle utopique ? Est-ce que j'arriverai à être motivé et à faire du bon travail jusqu'à 65 ans ?

Allons-nous réussir à faire reconnaître la profession de maître de glace ? La L.S.H.G. va-t-elle nous envoyer les calendriers assez tôt ?

Un coup de frein me fait sursauter et j'ouvre un oeil discrètement. A l'avant du véhicule, mes collègues n'ont pas bougé. Dehors, la nature est belle, le lac scintille, tout est calme, on se croirait en vacances... Alors, notre diversité m'apparaît tout à coup comme une force, nos confrères de langues différentes ont certainement beaucoup d'expériences pertinentes à partager, nos patinoires communales, coopératives, privées, sociétés anonymes sont autant de modèles de gestion comparative permettant de s'inspirer et/ou de modifier notre type de fonctionnement.

Nos interlocuteurs exigeants nécessitent de notre part un effort permanent afin d'offrir un service de qualité et de proposer des alternatives satisfaisantes. Notre avenir, en plus d'être fort et solidaire, c'est faire preuve de "VISTA", c'est anticiper plus vite que les autres ce qui va arriver.

Je me réveille d'un coup avec un souhait immédiat : une grande poche de glace pour me mettre sur la tête afin de calmer mes esprits...

Décidément, on ne s'en sort jamais...

Bonnes vacances à tous, bon été et un conseil : ne réfléchissez pas trop et vivez ... intensément.

Pierre Gueissaz

PATI - INFO propose :

des articles

Assemblée Générale aux Ponts-de-Martel

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale relate toutes les activités réalisées durant l'année par notre Association.

Cours des maîtres de glace, à Neuchâtel

Claude-Alain Henrioud et Gino Croci font la synthèse du cours de maîtres de glace et proposent une réflexion quant à la mise sur pied d'une Association des maîtres de glace.

Innovation technique

Nos maîtres de glace ont des idées, de l'inspiration et font preuve de créativité. Le C.I.G.M. vous propose des innovations disponibles immédiatement.

Canada 1995

Notre voyage d'étude et de perfectionnement prend forme et le programme s'annonce très intéressant. Attention à l'échéancier d'inscription ?

Patinoire de Morges

La Patinoire des Eaux-Minérales se présente, un document à lire avec beaucoup d'attention.

A S S E M B L E E G E N E R A L E "A. P. A. R."

LES PONTS-DE-MARTEL - samedi 28 mai 1994

Présents : MM. Yves ROBERT, Lausanne
R. DUPERRIER, Meyrin
J.-R. SCHUPBACH, Monthey
Fabien FOURNIER, Haute-Nendaz
Gino CROCI, Saignelégier
R. LOCCA, Vallée de Joux
Pierre GUEISSAZ, Prilly-Malley
Jean BAUMANN, Moutier
François CHEVILLAT, Moutier
Gaston PELLETIER, Fribourg
F. DEMONT, Yverdon
Cl.-A. HENRIOUD, Neuchâtel
Alain MENOUD, Grand-Lancy
Francis COMTE, Delémont
J. JEANNET, Fleurier
M. ROTHEN, Les Ponts-de-Martel

Excusés : LA CHAUX-DE-FONDS, TRAMELAN, CHAMPERY, LEYSIN, SION,
AJOIE-PORRENTROY, LOECHE-LES-BAINS, MORGES

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 juin 1993, à Sion
Le procès-verbal est accepté sans modification, avec remerciements
à son auteur.

2. Rapport du Président

A) Activités générales

Une séance du Comité de Direction

Deux parutions du Pati-Info

Assemblée de la S.P.A.S.

Une séance avec les Patinoires françaises

Le cours de maître de glace à Neuchâtel

Le voyage d'Etude à Amnéville

Information à diffuser auprès des patinoires

Effort de recrutement des membres potentiels de l'A.P.A.R.

Voici les nombreuses activités réalisées par notre Association
durant l'année 1993-1994, activités détaillées comme suit:

B) Mandats 1993-1994

1. Parution du bulletin d'information "Pati-Info"

No. 13 - juin 1993

No. 14 - décembre 1993

2. Promotion - information - recrutement - affiliation des patinoires

31 patinoires affiliées (2 de plus que l'année dernière)

Effort de recrutement à maintenir

Chaque canton doit intervenir auprès de "ses" patinoires et les informer des objectifs de notre Association.

3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande

Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

Notre Comité de Direction est intervenu, par lettre auprès de la L.S.H.G. et de la Commission des arbitres au sujet des changements de règles dans le livret officiel et pour les directives émises par les arbitres.

Nous avons signalé l'arrivée tardive des calendriers et les conséquences pour la location de la glace, particulièrement pour les patinoires de "station".

L'A.P.A.R. doit rester attentive et, si nécessaire, convoquer une séance de coordination entre les trois parties concernées (L.S.H.G. - Arbitres - Patinoires).

Le Comité de Direction reste attentif et rencontrera, si nécessaire, le Président de la L.S.H.G. Les Patinoires romandes ne sont pas considérées comme des partenaires, malgré le fait qu'elles sont propriétaires des installations.

4. Achats en commun

Malgré une séance des membres de l'A.P.A.R. au mois d'avril 1992 à Neuchâtel, avec l'ensemble des fournisseurs de patins de location, les quantités de patins à acheter, ainsi que les marques différentes ont rendu impossible un achat en commun. Un petit groupe devrait analyser en profondeur le problème et proposer un choix d'articles susceptibles d'être achetés en commun.

Les patinoires qui devront procéder à des achats importants ces prochaines années doivent nous communiquer leurs intentions. La compilation des demandes permettra éventuellement un achat groupé et des conditions favorables.

5. Projet de collaboration avec les patinoires françaises

Une délégation du Comité de Direction s'est rendue à Albertville, au mois de décembre 1993, afin de participer à une Assemblée des Patinoires Françaises. Les différents thèmes traités laissent entrevoir des domaines de collaboration intéressants entre les patinoires des deux pays.

6. Cours de maîtres de glace, à Neuchâtel - août 1993

Le cours s'est déroulé sur deux jours avec une excellente participation des maîtres de glace. Le thème intitulé "position du maître de glace" fait clairement ressortir le souhait de reconnaissance de la profession de maître de glace et l'aspect formation, encadrement, perfectionnement. La S.P.A.S. devra émettre des directives et s'engager à mener à terme ce dossier fondamental pour les patinoires.

7. Voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R.

Le voyage s'est déroulé les 14, 15 et 16 mai 1993 à Amnéville avec la visite d'un site de "loisirs" exceptionnel. Les différents exposés ont permis aux quinze collègues présents d'être sensibilisés à des expériences différentes et intéressantes dans un site hors du commun.

C) Réunion du Comité de Direction

Séance des 23 et 24 mars 1994, à Haude-Nendaz
Pati-Info, achats en commun
Annuaire A.P.A.R. - Assemblée Générale
Organisation de manifestations en commun
Mandats 1994-95 - Voyage d'Etude et de Perfectionnement

D) Réunion de la S.P.A.S

Assemblée Générale le 24 juin 1993, à La Chaux-de-Fonds
Participation romande : Bienne, Lausanne, Leysin, Monthey, Genève, Moutier, Neuchâtel, Prilly, Saignelégier, Sion, Tramelan, Les Ponts-de-Martel.

L'A.P.A.R. présente la synthèse des activités réalisées, durant l'année écoulée, par les patinoires romandes.

E) Parution de l'Annuaire A.P.A.R. 1994

La nouvelle présentation de l'Annuaire APAR, classeur bleu, corrections faciles, compréhension rapide et claire, est sans aucun doute, la plus grande réalisation de notre Association depuis sa création. Ce bottin de ressources humaines et physiques de chaque patinoire est une "mine" de renseignements précieux et indispensables.

Chaque patinoire doit transmettre immédiatement toute modification intervenue dans sa patinoire, afin de maintenir en permanence notre Annuaire à jour.

F) Cotisations 1994-1995

Fr. 100.-- par patinoire, sans changement
31 patinoires affiliées.

G) Divers

Le délégué romand à la S.P.A.S., Gino CROCI, nous commente les activités de l'année de la S.P.A.S.

C O N C L U S I O N

L'A.P.A.R. termine sa sixième année d'activité et j'en profite pour remercier nos collègues du Comité de Direction pour leur soutien, leur disponibilité et leurs idées. Au moment de conclure, trois mots traversent mon esprit pour illustrer notre Association

Passion

Voici probablement le mot clé qui définit le mieux notre volonté et caractérise l'ensemble de nos actions.

Solidarité

La nécessité d'être ensemble afin de réaliser nos objectifs et nos projets, complémentaire et indissociable. Chacun, à son niveau, doit s'impliquer et agir.

Perspectives

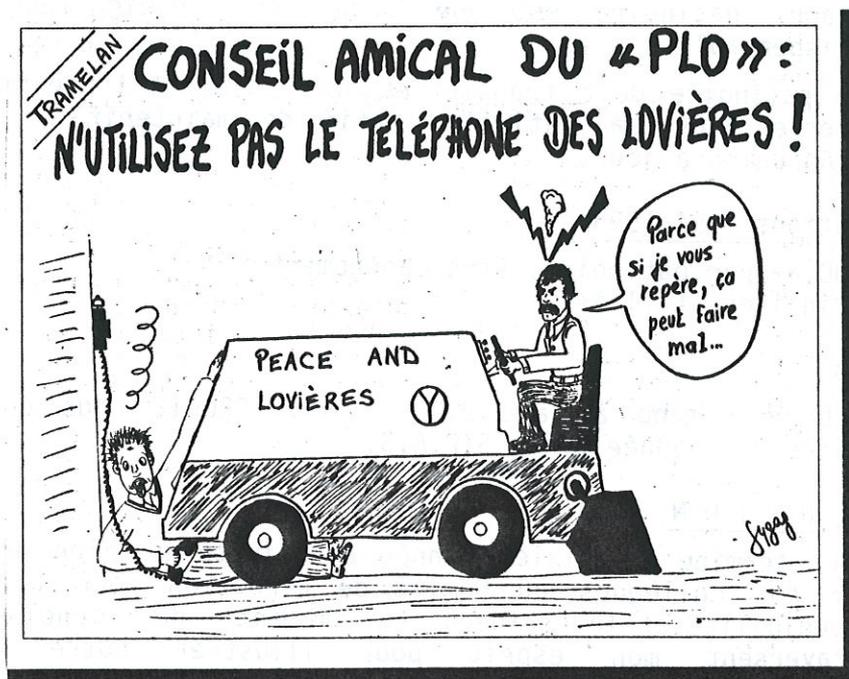
Des projets d'avenir motivants et enthousiasmants pour la profession.
La "reconnaissance des maîtres de glace".

Certaines études ou recherches à entreprendre en rapport avec notre milieu concret de travail.

Produire un travail de qualité, agir en professionnel avec, comme point de départ, une base solide d'amitié et de complicité.

Au début de notre septième année d'activité, votre Comité reste disponible pour répondre à toute demande collective ou individuelle.

Merci pour votre implication, votre présence et votre confiance.



3. Rapport du trésorier - Année 1993-1994

A.P.A.R.

Patinoires romandes contactées par lettre en décembre 1993 :	32
Patinoires affiliées à l'A.P.A.R. :	31
Patinoires avec cotisations 1993-1994 (Fr. 100.--) :	<u>27</u>

1. Centre de Loisirs des Franches-Montagnes	100.--
2. Patinoire des Lovières - Tramelan	100.--
3. Centre Sportif de l'Ancien-Stand - Sion	100.--
4. Patinoires du Littoral - Neuchâtel	100.--
5. Sté Coopérative, Patinoire de la Prévôtoise, Moutier	100.--
6. Centre Intercommunal de Glace de Malley SA - Prilly	100.--
7. Patinoires de Montchoisi et de la Pontaise - Lausanne	100.--
8. Patinoire des Mêlèzes - La chaux-de-Fonds	100.--
9. Patinoire couverte et halle polyvalente - Monthey	100.--
10. Patinoire du Bugnon - Les Ponts-de-Martel	100.--
11. Patinoire du Centre Sportif de Meyrin	100.--
12. Centre Sportif - Champéry	100.--
13. Patinoire d'Erguel - St-Imier	100.--
14. Patinoire municipale - Martigny	100.--
15. Patinoire des "Eaux Minérales" - Morges	100.--
16. Patinoire Artificielle du Val-de-Travers - Fleurier	100.--
17. Patinoire Artificielle Communale - Le Locle	100.--
18. Centre Sportif - Leysin	100.--
19. Centre Sportif - Verbier	100.--
20. Sport-Aréna - Loèche-les-Bains	100.--
21. Parc des Sports - Château d'Oex	100.--
22. Centre Sportif de la Vallée de Joux - Le Sentier	100.--
23. Centre Sportif de Lancy - Grand-Lancy	100.--
24. Patinoire et Piscine Couverte - Villars	100.--
25. Patinoire communale de St-Léonard - Fribourg	100.--
26. Patinoire Artificielle et halle polyvalente de Graben - Sierre	100.--
27. Patinoire régionale - Delémont	100.--
Rappel par lettre le 14 avril 1994 :	
28. Patinoire d'Ajoie SA - Porrentruy	
29. Stade des Congrès - Bienne	
30. Patinoire Artificielle des Ecluses - Haute-Nendaz	
31. Société Coopérative de la Patinoire d'Yverdon	

Total cotisations 1993-1994

2'700.--

Report

Total cotisations 1993-1994	Fr. 2'700.--
Solde au 31 mars 1993	Fr. 9'842.45
Cotisations 1992-1993 en retard	Fr. 200.--
Intérêt net	Fr. 116.95
Recettes diverses :	
- Cours chefs de glace	Fr. 2'948.--
- Voyage Amnéville	Fr. 4'275.--
	<hr/>
Total en caisse	Fr. 20'082.40

D E P E N S E S

Cours de chefs de glace	Fr. 3'160.40	
Voyage d'Etude - Amnéville	Fr. 5'625.35	
Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit	Fr. 204.30	
	<hr/>	Fr. 8'990.05
Total en caisse le 31 mars 1994 :		Fr. 11'092.35
		=====

Prilly, le 16 mai 1994

4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTROLE

à l'intention de l'Assemblée Générale Ordinaire des membres de
l'ASSOCIATION DES PATINOIRES ARTIFICIELLES ROMANDES (A.P.A.R.)

aux Ponts-de-Martel, le 28 mai 1994

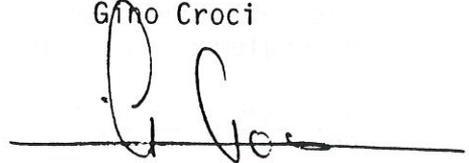
Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs,

En notre qualité d'organe de contrôle, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes annuels arrêtés au **31 mars 1994**.

Nous avons constaté que les écritures comptables sont tenues avec exactitude.

Sur la base de notre examen, nous proposons à l'Assemblée d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Gino Croci

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gino Croci', written over a horizontal line.

Prilly, le 16 mai 1994

5. Décharge du Comité

Le Comité de Direction est déchargé, à l'unanimité et avec remerciements pour le travail accompli.

6. Acceptation des nouveaux membres

Durant l'année 1993-1994, deux nouvelles patinoires ont demandé leur adhésion à l'Association.

Il s'agit des patinoires suivantes :

1. DELEMONT
2. SIERRE

Ces patinoires sont acceptées à l'unanimité et nous leur souhaitons la bienvenue à l'A.P.A.R.

Actuellement, 31 patinoires font partie de notre Association.

7. Préparation de l'Assemblée de la S.P.A.S. les 23 et 24 juin 1994, à St-Moritz

Gino Croci présente le programme de St-Moritz, l'Assemblée Générale suivie de la Conférence des Directeurs. Il précise qu'aucune traduction française ne sera faite. La délégation romande devra intervenir systématiquement dans les débats en insistant particulièrement sur le point relations S.P.A.S. - L.S.H.G.

8. Mise à jour de l'Annuaire 1994 et Identité romande

Comme mentionné précédemment, l'annuaire A.P.A.R. est une "mine" de renseignements indispensables. Les commentaires, remarques, suggestions ne pourront qu'améliorer le contenu tout en étoffant la qualité de l'information.

Ne pas oublier de communiquer les modifications éventuelles à l'intérieur de vos patinoires au moyen des feuilles spécifiques (septembre 1994).

Identité romande

Nous vous rappelons que cette carte personnelle donne droit à la gratuité pour l'accès et l'utilisation des installations, membres de l'A.P.A.R., pour autant que celles-ci ne soient pas louées à des tiers.

Nous précisons que certaines installations communales appliquent des règlements précis excluant ce type de faveurs.

La Ville de Lausanne applique ce règlement et votre carte n'est donc pas valable. Les propriétaires d'installations soumises à cette réglementation sont priés de nous informer dans les plus brefs délais, afin de communiquer une liste exhaustive aux membres de l'A.P.A.R.

Ne pas oublier d'informer votre personnel, secrétaire, caissière, de l'accès libre et autorisé dans les installations concernées. Un "spécimen" de cette carte serait judicieux !

9. Mandats 1994 - 1995

1. Parution du bulletin d'informations "Pati-Info"
2 parutions par année (juin et décembre)
2. Promotion - information - affiliation des patinoires
3. Etablissement du calendrier en Suisse Romande
Collaboration avec la L.S.H.G. et les arbitres

4. Achats en commun (sous réserve d'informations précises des patinoires)
5. Projet de collaboration avec les patinoires françaises
6. Cours de maîtres de glace 1995
7. Voyage d'étude et de perfectionnement pour les membres de l'A.P.A.R. - Canada 1995
8. Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse
 - Etude de faisabilité
 - Plan de la recherche, contact avec l'E.P.F. de Lausanne

10. Pati - Info

Le Pati-Info sera publié deux fois par année, en juin et décembre.

Parution du prochain numéro : juin 1994

Donnez-nous de vos nouvelles, écrivez-nous, racontez-nous ce qui se passe dans votre région.

Proposition contenu : 1-2 pages techniques (chefs de glace)
Responsable ?

1-2 pages administration (secrétariat)
Responsable ?

1 page arbitre

1 page L.S.H.G. (clubs)

Publicité-Sponsor = Argent (Sulzer - Rolba)

Le Comité de Direction va étudier ces différentes alternatives.

11. Recherche de nouveaux membres

31 patinoires affiliées

Patinoire romande non membre de l'A.P.A.R. : Genève

12. Divers

- a) Pierre Gueissaz distribue de la documentation concernant la "gestion des surfaces" au moyen de l'informatique. Ce programme est opérationnel à La Vallée de Joux et à Lausanne/Prilly. Une démonstration a été proposée à Saignelégier auprès de plusieurs patinoires intéressées (Franches-Montagnes, Moutier, Tramelan, Neuchâtel, Ponts-de-Martel).

Il s'agit d'un programme de gestion des surfaces avec impression couleurs et facturation intégrée, applicable pour les patinoires, centres sportifs, communes, etc. Ce programme sera présenté à nos collègues de Suisse allemande et aux patinoires françaises prochainement.

- b) Le cours des maîtres de glace à Neuchâtel au mois d'août 1993 nécessite une prise de position au sujet de la reconnaissance du statut de maîtres de glace. La S.P.A.S. doit préciser les actions à poser et ses intentions à court terme. Le Comité de Direction de l'A.P.A.R. va analyser ce dossier particulièrement important pour l'avenir de la profession.

- c) L'élaboration d'un document intitulé "Portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse" avec la collaboration de l'E.P.F.L. constitue également un important dossier à traiter. Les membres de l'A.P.A.R. acceptent un investissement maximum de Fr. 4'000.-- pour mener à bien ce projet.

Le Comité de Direction mettra tout en oeuvre pour la réalisation concrète de ce document sans avoir à déboursier ce montant financier à disposition.

- d) Yves ROBERT nous remet un document intitulé "Enquête sur le revêtement de sol dans votre patinoire". Chaque patinoire retournera directement ce questionnaire à Lausanne, et le "Pati-Info" vous donnera le résultat de cette collecte de données.

- e) Yves ROBERT propose que la S.P.A.S. participe pour 50% des frais (Fr. 2'000.-) pour l'élaboration du portrait robot d'une patinoire artificielle modèle en Suisse.

Le Comité de Direction assurera le suivi du dossier auprès de la S.P.A.S.

- f) Vous trouverez, dans le prochain "Pati-Info", un sondage vous demandant de vous prononcer sur la journée de la prochaine Assemblée Générale de l'A.P.A.R.

- un samedi
- un jour de semaine (après-midi et soirée)

- g) Robert Duperrier, de Meyrin, demande des nouvelles du sondage "Un rêve, un projet, une réalisation". Devant le peu de réponses reçues et le manque d'intérêt face à ce projet, le Comité de Direction a décidé de ne pas aller de l'avant et de reporter la réalisation de ce document à une date ultérieure.

Lausanne-Malley, le 31 mai 1994

Le rapporteur : Pierre Gueissaz

PLANIFIER VOTRE SAISON PATINOIRE: UN JEU D'ENFANT!

Notre Président, s'est penché, il y a quelques temps sur le problème des planifications de surfaces qui année après année est pour tous un travail laborieux.

La maison Compaid a étudié, en fonction des données que nous lui avons transmises, un programme sur ordinateur.

Le 21 avril dernier, une dizaine de patinoires ont assisté à Saignelégier à une démonstration convaincante, puisqu'à la fin de la séance, plusieurs patinoires déclaraient vouloir acheter ce programme, et ceci rapidement. La patinoire de Malley, chez notre ami Pierre et le centre sportif de la Vallée de Joux, chez Ronald, tournent déjà depuis quelques mois avec ce programme à leur grande satisfaction.

Ce programme est simple à utiliser et peut gérer jusqu'à trois surfaces.

D'autre part, avantage non-négligeable, il permet la facturation automatique (travail toujours conséquent dans nos patinoires).

L'APAR se recommande donc pour que les patinoires de Suisse Romande acquiert ce programme. Il sera également proposé en Suisse Allemande lors de l'Assemblée générale de Saint-Moritz.

Si vous êtes intéressés, ce que nous ne doutons pas, appeler Pierre à Malley ou Gino à Saignelégier. Ils vous donneront tous les renseignements.

Faites le rapidement, pour votre saison 94/95 déjà!

Votre comité APAR.

Le C.I.G.M. planifie son avenir à SAIGNELEGIER

- Le fonctionnement de notre patinoire est-il satisfaisant ?
- Peut-on évaluer avec certitude l'atteinte de nos objectifs ?
- L'organisation du travail est-elle clairement comprise pas tous ?
- La communication entre les différents services (Administration - Caisse - Exploitation) est-elle efficace ?

Ces questions reviennent chaque année à la fin de la saison avec des problèmes à résoudre, des améliorations à apporter, des changements à effectuer.

Quand trouvez-vous le temps de régler concrètement ce type de problème ???

Depuis quatre ans, le personnel permanent de la Patinoire de Malley prend "ses" quartiers à Saignelégier. Le Centre de Loisirs de notre ami Gino est l'endroit privilégié pour cette opération. Une alternance de séances intensives de travail avec des activités de loisirs permettent à chacun de s'exprimer librement dans un environnement propice et constructif. D'une durée de deux à trois jours, cette "formation continue" donne l'occasion de régler des conflits, de trouver des solutions satisfaisantes, de s'exprimer de réfléchir, de proposer des idées et de faire preuve d'imagination. Les priorités sont identifiées et les interventions prévues sont planifiées dans un échéancier. Chaque participant est incité à s'impliquer dans un processus dynamique et motivant.

Loin des téléphones et des dérangements, cette rencontre contribue à "souder" l'équipe et offre la possibilité de s'identifier à une équipe solidaire et complémentaire.

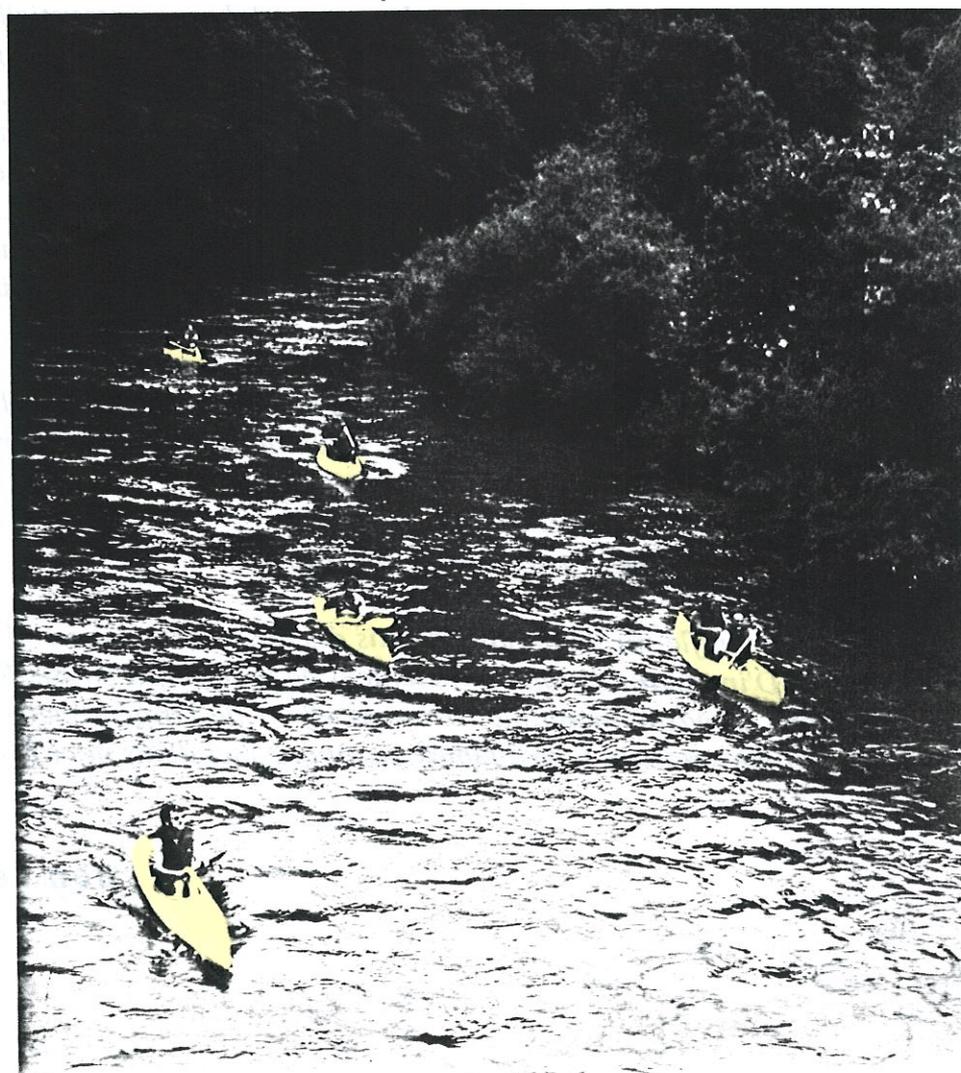
Nous ne pouvons que souhaiter la présence d'une ou de plusieurs autres patinoires (commençons par une journée) à Saignelégier afin de partager nos expériences et de planifier notre avenir.

Prochain rendez-vous : JUIN 1995

Informations : Gino CROCI / Pierre GUEISSAZ



tous ensemble vers un objectif
précis, clair, atteignable
dans une atmosphère détendue et motivante



AINSI PARLA SCHMALZ

La relève de la garde

“La permanence est une invention humaine mythique”, Schmalz.

Moi, fils de l'espèce humaine, j'éprouve de la difficulté à changer ma marque de dentifrice. Enfant, alors que je regardais des dessins animés pendant que le soleil se levait sur la Californie, j'ai subi les attaques insidieuses des hommes de Colgate. Dès que Mickey, Donald et les Roadrunners prenaient une petite pause, Colgate en profitait pour nous bombarder, nous, la génération baby-boom, de pubs alléchantes. Trente ans plus tard, au moment d'attaquer mes molaires, je tartine toujours ma brosse à dents de ce produit. Moi, fils de l'homme, je cherche la permanence.

Lorsque mon tube est vide et que je me rends au magasin, je les retrouve tous là, à portée de main: Elmex, Signal, Binaca, Mentadent, Candida, brillant de mille feux, verts, orangés, rouges et blancs. L'une comme les autres méritant mon attention. Mais moi, en créature d'habitudes que je suis, je détourne la tête, attrape Colgate et file chez moi. Je fuis la relève de la garde.

Moi, homme, je ne suis pas seul dans mon obstination. J'ai remarqué récemment que les journalistes sportifs dénotent d'une même étroitesse d'esprit.

Depuis vingt ans que je suis dans ce pays, la presse s'abreuve essentiellement des exploits de types qui tentent désespérément de tirer un ballon au fond d'un grand filet, ou de ceux d'autres gars, casqués et harnachés de jambières et de plastrons, s'essayant à envoyer un palet dans un filet un peu plus petit. Voilà sept mille matins que café goutte sur des articles traitant de Xamax, Servette, Lugano et Gottéron. Je n'ai rien contre ces équipes, ni contre les grands sports que sont le foot et le hockey. C'est juste que les médias me font penser à moi quand j'empoigne une fois encore un tube de Colgate. Ils restent insensibles aux vents qui apportent de nouvelles et excitantes senteurs.

En tant qu'enseignant, j'ai quotidiennement affaire à des jeunes esprits helvètes. Hier, j'ai posé, dans deux de mes classes, la question suivante: “Quel est le sport d'équipes que tu préfères?”

Résultat: football, 7 voix; hockey, 1 voix; basket, 26 voix.

Le vent du basketball souffle sur l'Amérique depuis des dizaines d'années. Il commence à balayer l'Europe. D'imposantes montagnes tentent de protéger la Suisse. Journaux et télévision, attention! La garde montante arrive, et elle a de l'argent plein les poches. Vite! que quelqu'un me tende un tube d'Elmex avant que mes dents ne se déchaussent!

Jon Ferguson

"POTINS - PATINS"

- 1962... Un chauffeur de car se plaint de toujours trouver un sac de hockey au fond de la soute à bagages de l'autobus. L'équipe de Villars a-t-elle un fainéant ?
- 1994... Toute la lumière a été faite sur cette affaire: le chauffeur du car est devenu responsable de l'Office des Sports à Morges et le "fainéant" n'était autre que notre distingué collègue - devinez qui - ...Daniel Piller !!!
- 1972... Suisse - Roumanie à Morges sur la patinoire à ciel ouvert. Samuel Julmi constatant que les bandes sont dans un piètre état décide de les peindre en blanc à la dispersion. Malheureusement, la peinture n'a pas eu le temps de sécher. Les joueurs de l'Equipe Suisse, tout équipés de rouge, se retrouvaient à la fin du premier tiers tout barbouillés de peinture blanche ! Madame Julmi se souvient encore du nettoyage des fonds de culotte...
- 1994... Félicitations à Daniel Piller pour la naissance de sa fille (juin 1994). Les nouvelles charges de ce "jeune" père ont obligé Daniel à renoncer à participer à l'Assemblée Générale de la S.P.A.S. à St-Moritz.

Un grand merci à Dominique Delèze, notre collègue de Haute-Nendaz pour son accueil lors de la rencontre du Comité APAR, en Valais, au mois de mars 1994. Organisation parfaite, visite des installations; nous lui souhaitons plein succès pour son avenir...

Jacqueline, notre collègue de Sion, a eu particulièrement froid au sommet du Mont-Fort. Même la réputée eau-de-vie du Valais n'y fit rien...

Jean-René Schupbach, notre ami de Monthey, a participé à l'Assemblée Générale de l'A.P.A.R. aux Ponts-de-Martel. Jean-René, toujours ponctuel (Paris...) est resté pour discuter à la fin de la séance. La découverte de cette belle région, la Brévine, le chemin des écoliers, le Val-de-Travers, Sainte-Croix et arrivée à Monthey autour de 20 h.30, le même jour.
Jean-René : le stress... connaît pas !!!

Bon rétablissement à Eric Jeanmairet et complète guérison suite à son opération.

Savez-vous que plus de 100 bénévoles (sur 1200 habitants) s'impliquent de manière permanente pour assurer le bon fonctionnement des installations sportives des Ponts-de-Martel ? Chaque bénévole s'engage à offrir un certain nombre d'heures de travail gratuitement. A l'époque de Gino (1972), chaque heure non effectuée était facturée au taux de Fr. 13.--/heure.

Bravo aux bénévoles des Ponts-de-Martel pour leur exemple.

"PATINS- POTINS"

CANADA 1995

VOYAGE D'ETUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

Le printemps au Canada

MONTREAL - QUEBEC - OTTAWA

11 jours / 20 - 30 avril 1995*

Buts du voyage :

- Découvrir un mode de gestion des patinoires et infrastructures sportives et culturelles en vigueur au Canada.
- Rencontrer les Directeurs des sports et loisirs des Villes de Montréal, Québec, Ottawa, ainsi que les Directeurs de petites villes ou d'installations intercommunales.
- Rencontre avec la Direction des Sciences de l'Activité Physique de l'Université d'Ottawa.
- Rencontre avec la Direction du Parc de la Gatineau et visite d'un parc récréatif en milieu urbain.
- Echange d'expériences avec des Directeurs de Patinoires canadiennes.
- Visite d'installations sportives.
- Visite d'une entreprise de fabrication, de construction et d'implantation de patinoires.
- Assister à des manifestations sportives et culturelles.
- Renforcer les liens entre les patinoires romandes.
- Mettre sur pied un système de communication permanent avec l'Association des Patinoires canadiennes.
- Découvrir le Canada sous un aspect touristique.

Programme du voyage

GENEVE - MONTREAL - QUEBEC

1er jour : Départ de Genève vers midi par un vol régulier à destination de Montréal où nous atterrirons le soir même. Prise en charge des minibus à l'aéroport de Mirabel. Départ pour Québec. Transfert à l'hôtel au Centre-ville de Québec.

2e jour : Journée libre à Québec. Visite de cette merveilleuse cité dont la vieille ville a été déclarée "patrimoine mondial" par l'UNESCO. Rencontre avec le Directeur des loisirs de la Ville de Québec, visite du Colisée, assister à un match de hockey des Nordiques de Québec (selon programme).

3e jour : Québec - La Malbaie - Chicoutimi

En fin de matinée, départ le long du Saint-Laurent et, au passage, coup d'oeil sur les chutes de Montmorency. Arrivée dans la région de Charlevoix, classée "réserve de la Biosphère". Visite du Centre culturel de Baie St-Paul, de Tadoussac (croisière éventuelle afin d'observer les baleines), puis arrivée en fin d'après-midi à Chicoutimi.

4e jour : Chicoutimi - Lac St-Jean

Départ pour le lac St-Jean, sis dans un îlot de fertilité au coeur des forêts des Laurentides. Arrivée à St-Félicien, visite du jardin zoologique et promenade dans les Sentiers de la Nature. Vous découvrirez la faune et la flore du pays à bord d'un petit train vous permettant de cotoyer sans risque les animaux du parc.

Départ ensuite pour Robertval et visite du "village fantôme" de Val Jalbert. Logement à l'hôtel Château Robertval.

5e jour : Robertval - Montréal

Départ de Robertval et de la cuvette du lac St-Jean. Très beau parcours à travers les Laurentides jusqu'à La Tuque, puis, le long de la rivière St-Maurice, célèbre pour le flottage du bois, continuation vers Grand-Mère où vous observerez le travail de récupération des "pitounes" près d'une usine de pâte à papier.

Départ vers Trois-Rivières où vous retrouverez le Saint-Laurent et arrivée à Montréal en fin de journée.

6e jour : Montréal

Journée libre à Montréal. Visite de la métropole québécoise et de ses principales curiosités.

- Visite des installations olympiques
- Visite du Forum de Montréal
- Match des Canadiens de Montréal (selon programme)

7e jour : Montréal - Ottawa

Rencontre avec le Directeur des sports et loisirs de la ville de Montréal.

Visite guidée de la ville.

Départ de Montréal en direction d'Ottawa et installation à l'hôtel.

Rencontre avec le Directeur de la Faculté des Sciences de l'Activité Physique de l'Université d'Ottawa.

Assister à une manifestation sportive ou culturelle.

8e jour : Ottawa - Montebello

Journée à disposition pour découvrir la capitale canadienne : la Colline Parlementaire avec la Chambre des Communes, le quartier des Ambassades, la Rue Sparks, le Musée des Civilisations.

Rencontre avec le Directeur du Parc de la Gatineau et visite du parc.

En fin d'après-midi, départ pour Montebello, souper et nuit au Château Montebello.

9e jour : Montebello - Montréal

En fin de matinée, visite des installations sportives de Papineauville et présentation des loisirs en milieu rural.

Déjeuner traditionnel dans une cabane à sucre.

Départ pour Montréal et soirée libre pour l'achat des derniers souvenirs.

10e jour : Montréal

Encore quelques heures de liberté à Montréal avant le transfert vers l'aéroport en fin d'après-midi. Départ vers la Suisse. Dîner et nuit à bord.

11e jour : ... Genève

Arrivée à Genève dans la matinée.

Un programme spécial sera préparé pour les dames qui ne souhaitent pas assister aux rencontres professionnelles.

Toutes modifications (programme, horaire, etc.) demeurent réservées.

Possibilité de prolonger son séjour sur place, vacances, etc.

Prix estimé : **Fr. 2'100.--***

* Prix définitif et dates exactes au mois de septembre 1994.

Prestations comprises : - Vol régulier aller et retour

- 10 nuits d'hôtel de bonne catégorie avec petit déjeuner

- circuit en minibus

Date limite d'inscription :

30 septembre 1994

au moyen du formulaire ci-joint.

Renseignements -
Informations :

Pierre GUEISSAZ

VOYAGE D'ETUDE ET DE PERFECTIONNEMENT

CANADA - AVRIL 1995

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner jusqu'au 30 septembre 1994, au

CENTRE INTERCOMMUNAL DE GLACE DE MALLEY SA

Monsieur Pierre Gueissaz

Chemin du Viaduc 14

1008 Prilly

Tél. 021/624.21.22

* * * * *

NOM DE LA PATINOIRE

.....
.....

Nombre de participants :

NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE :
.....
.....

NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE :
.....
.....

NOM, PRENOM, ADRESSE, TELEPHONE :
.....
.....

Date :

Signature :

P O R T R A I T - M I N U T E

Identité	Samuel JULMI
Age	59 ans
Fonction	Responsable de l'Office des Sports de la Ville de Morges depuis 1974
Principale qualité	Générosité
Principal défaut	Trop "entier"
Hobby + Sports	Marche en montagne à la découverte de la faune sauvage - vélo
Déteste	la mesquinerie et la fourberie
Plus beau rêve	Prendre ma retraite pour vivre mes "hobby"
Plus mauvais souvenir	Ne pas avoir eu la possibilité de faire des études
Plat préféré	Rösti
Musique préférée	champêtre, folklore suisse
Lecture	journaux / hebdo / romans policiers
Plus grande réalisation	Epouser "ma femme"
Le plus important	santé - famille
Plus grand projet	avoir un troupeau de chèvres à la montagne

SPAS

Société des Patinoires Artificielles Suisses

Cours des maîtres de glace Neuchâtel - 26 - 27 août 1993

Résumé des questionnaires

"Position du maître de glace et possibilités de perfectionnement dans la profession"

Nombre de questionnaires remplis : 23

1.1. Comment jugez-vous la formation professionnelle et la formation continue (cours pour maîtres de glace), organisées jusqu'à présent par la SPAS ?

très bons	bons	satisfaisants	insuffisants
5 %	53 %	28 %	14 %

1.2. Souhaitez-vous une formation continue et un perfectionnement plus efficaces de maître de glace ?

oui	non
100 %	0 %

Si oui, pourquoi ?

- *Travail plus en profondeur et dans le détail. Pour améliorer la sécurité et la confiance dans son travail.*
- *Pour une bonne formation professionnelle.*
- *Pour parfaire mes connaissances au niveau des patinoires. Nouveau dans la branche.*
- *Nous n'avons aucune base. Tout le monde apprend sur le tas. Difficile de transmettre ce que l'on a d'instinct. Manque de temps ou de bases élaborées pour faire une bonne instruction, voir un métier.*
- *Parce que c'est très utile à chacun.*
- *Pour suivre les perfectionnements de la profession, les nouveautés et les améliorations qui peuvent se faire dans ce domaine.*
- *Expériences des autres patinoires. Qualité de la glace identique d'une patinoire à l'autre. Manipulation des matières dangereuses.*
- *Important de parler d'organisation du travail, de la préparation de la glace, du système de nettoyage.*
- *En principe nous sommes engagés et on nous propose de suivre des cours après. Il serait plus intéressant de pouvoir suivre un cours plus spécifique avant. (voir formation des maîtres de bain)*
- *Au vu de l'évolution de la technique, il faut toujours être instruit sur les nouveautés qui arrivent sur le marché, et ainsi améliorer nos conditions de travail.*
- *Pour une meilleure formation et ainsi une amélioration des connaissances professionnelles.*
- *Pour améliorer les connaissances techniques. Ceci amènerait dans les travaux d'entretien et d'exploitation en général, une plus grande sécurité et certainement une économie au niveau des frais d'entretien.*
- *Pratique : Comparer entre maîtres de glace les façons de travailler la glace (machines, raboter).*

2. Comment jugez-vous votre situation professionnelle et sociale dans votre emploi actuel ?

2.1. Emploi

sûr	incertain
82 %	18 %

2.2. Position sociale

bonne	satisfaisante	insatisfaisante
64 %	32 %	4 %

2.3. Possibilités de promotion

bonne perspectives	possible	impossible
0 %	72 %	28 %

2.4. Collaboration avec des clubs utilisateurs

bonne à très bonne	satisfaisante	insatisfaisante
52 %	35 %	13 %

2.5. Acceptabilité générale

bonne à très bonne	satisfaisante	insatisfaisante
52 %	48 %	0 %

Remarques concernant les points 2.1 - 2.5

- 2.1 *Sûr, aimer le travail.
Sûr, à condition de travailler.
Sûr, A condition de respecter le cahier des charges*

3.1. Quel est (en moyenne) le temps de travail hebdomadaire dans votre emploi actuel ?

	<u>Saison d'hiver</u>	<u>Saison d'été</u>
jusqu'à 40 heures	30 %	35 %
jusqu'à 45 heures	46 %	40 %
jusqu'à 50 heures	0 %	4 %
jusqu'à 55 heures	12 %	8 %
jusqu'à 60 heures	12 %	8 %
plus de 60 heures	0 %	4 %

3.2. Vos heures supplémentaires sont-elles compensées ?

oui	non
83 %	17 %

Si oui, comment :

temps de loisirs	vacances	payées
52 %	36 %	12 %

- *Reprises en congé selon les disponibilités du temps de travail. Exceptionnellement payées par manque de disponibilité.*

Si non, pourquoi :

- *Pas d'horaire fixe. Tout travail se fait bénévolement, en fonction de notre temps libre.*

3.3. Recevez-vous un dédommagement pour le travail de nuit, du samedi, du dimanche ?

oui	non
52 %	48 %

Si oui, sous quelle forme ?

- *Les heures supplémentaires sont compensées.*
- *Des progrès sont faits au niveau des salaires. Sous forme de primes lors de manifestations (concerts, etc.)*
- *Indemnité de week-end.*
- *Inconvénients de fonction (mensuel).*
- *Indemnité à l'heure Fr. 5.55.*
- *Le samedi à 125 %, le dimanche à 150 %.*
- *Indemnité à l'heure Fr. 4.--.*
La semaine de 18h00 à 07h00, et l'horaire complet le samedi, le dimanche et les jours fériés.

3.4. Etes-vous satisfait de votre situation tant en ce qui concerne le travail que le temps de loisirs ?

oui	non
100 %	0 %

- *Oui mais ! : Réduire le temps de travail et (ou) dédommagement pour le travail de nuit et du week-end.*
- *Oui ? Non : Il y a un temps pour tout... Si l'on est bien dans sa peau, que le travail que l'on fait nous plaît et selon son âge et sa santé, qui sont deux atouts importants pour mener à bien ce que l'on a décidé de faire, alors bâtissons notre avenir sur notre formation. Pour avoir des loisirs, il faut du travail. Peut-être faudrait-il apprendre à concilier les deux !*
- *Oui : Horaire très irrégulier avec ses avantages et ses inconvénients.*

4.1 Une Association des maîtres de glace (défendant les mêmes intérêts que la SPAS), qui aurait des buts selon les propositions soumises (voir page 4), et pour objectif de défendre les droits des membres, vous intéresserait-elle ?

oui	non	pas de réponse
91 %	0 %	9 %

Veillez expliquer pourquoi, que ce soit oui ou non ?

- *Revaloriser la profession. Qu'elle soit reconnue. Collaboration et perfectionnement permanent. Information sur les nouveautés.*
- *Pour avoir de bonnes conditions de travail.*
- *Pour que tous les maîtres de glace soient sur le même pied d'égalité.*

4.2 Si c'est oui, seriez-vous disposé (e) à participer activement à l'Association des Maîtres de glace ? (environ 3 à 4 heures par mois)

oui	non	pas de réponse
61 %	30 %	9 %

Que ce soit oui ou non, pourriez-vous en donner la raison ?

OUI

- *Pour une meilleure formation et faire reconnaître le métier de maître de glace par un C.F.C.*
- *Selon avis du chef de service.*
- *Défendre les intérêts des employés.*
- *Pouvoir discuter des problèmes spécifiques à chaque patinoire.*
- *Défendre et améliorer nos acquis sociaux et partager nos connaissances.*
- *Pour participer régulièrement à des cours.*

NON

- *Manque de temps.*
- *Moniteur J+S. Entraîneur en activité.*
- *Trop d'occupation.*
- *Difficile de tenir un programme à long terme.*

Pour terminer, chaque participant du cours de Maîtres de glace a la possibilité d'exprimer des vœux ou suggestions concernant le questionnaire, ou de formuler des propositions pour l'Association des Maîtres de glace.

- *Echange des employés de patinoire en patinoire pour comparer les manières de travailler.*
- *Se rapprocher de nos voisins d'Outre-Sarine.*
- *Cours de perfectionnement hors saison.*
- *J'ai beaucoup appris lors des cours de Malley et de Neuchâtel.*
- *Plus de parties pratiques dans ces cours (entretien machines, affûtage patins, etc).*
- *Certains cours avec les gardes bain (samaritains, cours toxiques).*
- *Etre représenté lors de séances de la LSHG.*

CONCLUSIONS DU COURS DE MAITRE DE GLACE - AOUT 1993

Les mêmes questions ont été posées aux suisses allemands lors de leur cours à Arosa.

1. Etes-vous intéressés à mettre sur pied une Association des Maîtres de glace ?

Cette Association aurait pour but de :

- Faire reconnaître le métier de maître de glace.
- Défendre les intérêts des maîtres de glace vis à vis des patrons.
- Etablir des contrats types de travail.
- Etablir le profil idéal du maître de glace.
- Mettre sur pied une ordonnance concernant les heures de travail (week-end, heures du soir etc.) à discuter avec le patron.
- Echanger des idées entre les maîtres de glace.
- Etablir un cahier des charges complet du maître de glace.
- Etablir une fourchette de salaires pour maître de glace.
- Organiser des séances de formation (y compris pratique).
- Etc.

REPONSES

Suisses allemands	oui	75%
Suisses romands	oui	91%

2. Si "oui" à la 1ère question : Seriez-vous d'accord de travailler activement dans cette association ?

REPONSES

Suisses allemands	oui	16%
Suisses romands	oui	61%

" En Suisse allemande, les maîtres de glace trouvent qu'une Association demanderait trop d'investissement. Ils trouvent qu'il est préférable de discuter de cas en cas avec le patron. "

" Les questionnaires ont été mal remplis surtout en Suisse allemande. La collaboration des maîtres de glace laisse à désirer. Nous constatons que les romands sont beaucoup plus motivés. "

CONCLUSIONS

C'est à vous, "Maîtres de glace" à faire le prochain pas pour fonder une association. Il serait souhaitable d'en faire une au niveau national (davantage de poids envers les institutions).

Si les romands veulent partir seuls, L'APAR est prête à vous donner un coup de main, car il semble que l'intérêt est là.

AU NOM DU COMITE APAR

Claude-Alain Henrioud

Gino Croci

La patinoire régionale détrompe les oiseaux de mauvais augure

Les comptes de la première saison bouclent favorablement

«Une patinoire qui fait du bénéfice, ça n'existe pas». Les promoteurs de celle de Delémont ont entendu cette remarque plus souvent qu'à leur tour. Aujourd'hui, ils pavoi- sent: les comptes du premier exercice présentent un bénéfice provisoire de 21 600 francs. Vingt mille personnes sont venues «s'éclater» sur la surface de glace située derrière la Blancherie, sans compter les écoles, les adeptes du hockey et ceux du patinage artistique. Bref, le premier bilan est plus que réjouissant.

Devisée à 1,536 million de francs, la patinoire régionale en a coûté pour l'instant 1,445. Les derniers détails réglés, on arrivera à l'investissement prévu. Investissement financé par les communes (820 000 francs), des privés (210 000), une subvention cantonale (195 000) et un emprunt bancaire (240 000).

Le budget de la première saison d'exploitation était équilibré avec un total de charges de 126 000 francs. On en a en fait dépensé un peu moins et gagné un peu plus. Résultat: un bénéfice avant amortissement provisoire de 21 600 francs. Reste à payer quelques factures, à constituer une petite réserve, et les comptes 1993/94 seront équilibrés. Les responsables de la patinoire, le président du conseil d'administration Ernest Guélat en tête, n'en sont pas peu fiers: «Ça

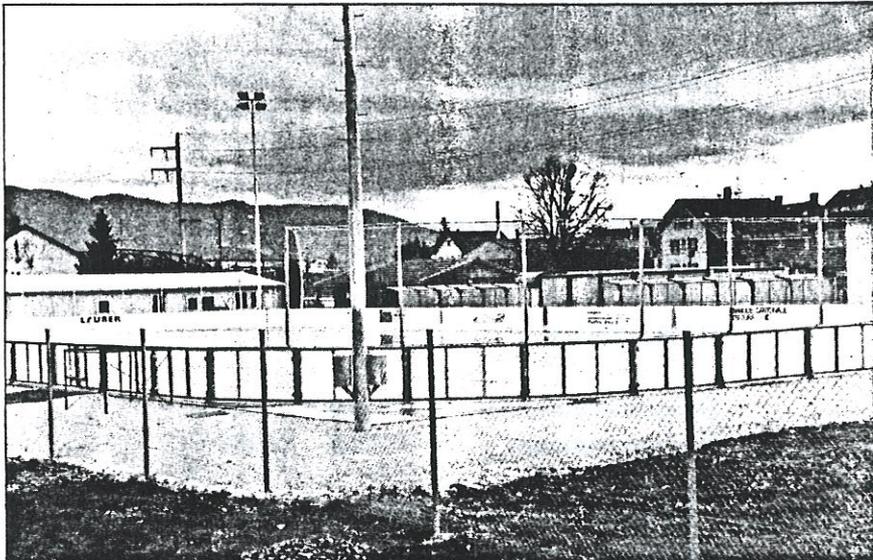
prouve que nous avons raison: les communes n'auront pas à repasser à la caisse.»

Les estimations étaient pessimistes

Président du Hockey-Club Delémont et caissier de la société anonyme, Francis Comte ne cache pas davantage sa joie: «C'est un résultat encore meilleur qu'escompté, et la patinoire n'a même pas été utilisée à plein-temps!». Elle a été ouverte 82 heures par semaine, dont 25 pour le public, 27,5 pour les écoles et le public, quatre pour le patinage artistique et 25,5 pour le hockey (clubs et école de hockey vadoise confondus).

Du 13 novembre au 6 mars, la patinoire régionale a accueilli 11 564 enfants, 1016 apprentis ou étudiants, 2992 adultes, et 4424 détenteurs d'abonnements au porteur, soit un total de 19 996 personnes. Moyenne journalière: près de 179 entrées, 19% de plus que prévu!

A ce chiffre, il faut ajouter celui des écoles (3142 élèves), du patinage artistique (41 heures de glace), des clubs de hockey (39 matches et 56 séances d'entraînement) et de l'école de hockey (un tournoi, un skatathon, et 73 séances d'entraînement).



La patinoire régionale de Delémont a fermé ses portes le 6 mars, après une première saison plus qu'encourageante. photo Jean-Pierre Bill

Un appel solennel aux communes

Des comptes équilibrés, une fréquentation meilleure que prévue, des installations fiables, pas d'accident grave, pas de match renvoyé: le bilan de cette première saison est littéralement enthousiasmant. Les responsables comptent bien là-dessus pour encourager les

communes qui ne l'ont pas encore fait à devenir membres de leur société. «Nous avons fait un investissement pour toute une région», argumente Francis Comte. «C'est une question de solidarité», renchérit Pierre Rais, vice-président du conseil d'administration.

Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Courtételle, Glovelier, Develier, Châtillon, Vellerat, Rossemaison, Vicques

et Rebeuvelier sont pour l'instant membres de «Patinoire régionale Delémont SA». Les autres communes n'ont pas répondu aux sollicitations des responsables, ou l'ont fait par la négative. Leur quote-part permettrait pourtant d'améliorer encore les installations et les aménagements extérieurs. Ernest Guélat, Francis Comte et Pierre Rais leur lancent donc un «appel solennel». (cl)

INNOVATIONS TECHNIQUES

Depuis plusieurs années, nous encourageons notre personnel d'exploitation à faire preuve d'imagination et de créativité. En contact permanent avec le "terrain", il est le plus apte à constater ce qui fonctionne bien, ce qui est à améliorer, bref, à nous faire part de remarques et suggestions susceptibles de nous faire progresser et surtout de faciliter les interventions techniques liées à nos activités.

31 patinoires romandes, c'est au minimum 150 intervenants techniques avec des "trucs", des expériences, des manières ou façons d'agir. Alors, faites-nous part de vos découvertes qui vont aider vos collègues.

A Malley, l'équipe de Roland Briand a relevé quelques défis que nous vous proposons sans aucun engagement de votre part.

Les idées fourmillent dans nos patinoires, alors communiquez-les nous rapidement.

Innovations techniques à Malley :
Roland Briand
021/624.21.22



M A C H I N E A A F F U T E R

les patins GAGONE

en bon état

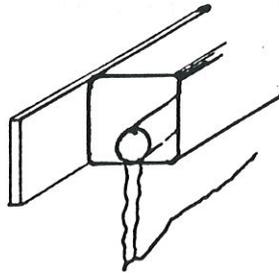
peu servi

Prix : à discuter



Pour des raisons économiques, nous avons fabriqué un nouveau support de serpillière pour les rolba.

Ce support est composé d'un profilé moleté à froid, galvanisé à chaud et d'une barre d'acier inox de 10mm.



Avantages:

Plus besoin de dévisser et revisser les 17 boulons de l'ancien support, d'où gain de temps.

Achat en rouleau de la serpillière, d'où prix de revient plus bas.

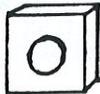
Coût d'une serpillière Rolba	Fr. 90.--
Coût d'une serpillière C.I.G.M.	Fr. 40.--
Coût d'un support C.I.G.M.	Fr. 80.--



*Nous avons
une idée....*



Vu le prix élevé des plaquettes pour rabot de bord
power Edger



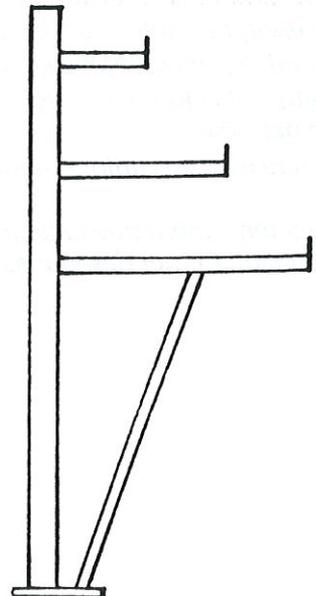
nous avons décidé de les fabriquer nous-même en acier argent,
trempés à 58 - 60 Rockwell.

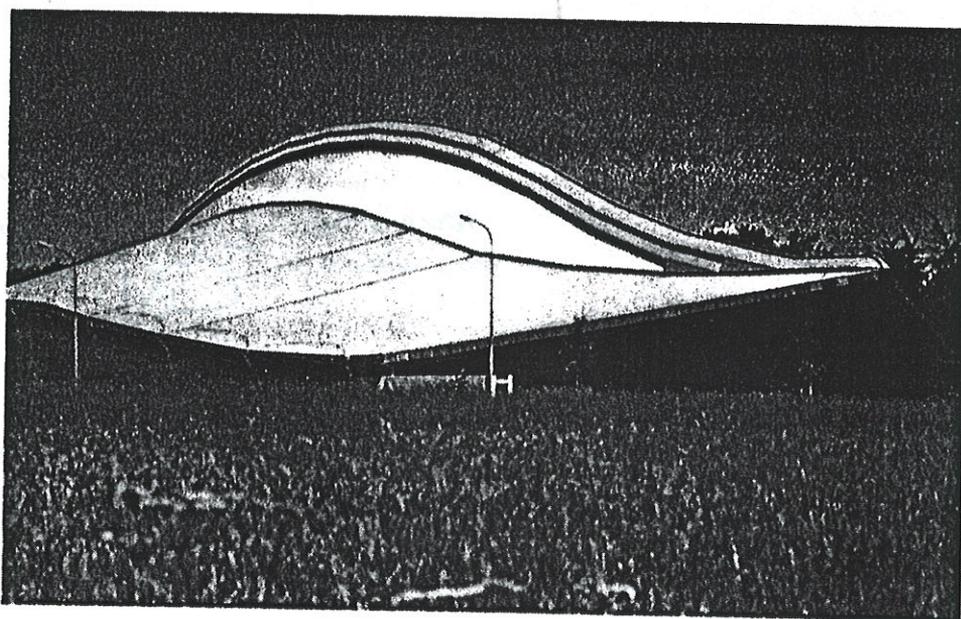
Coût d'une plaquette Rolba	Fr. 41.60
Coût d'une plaquette fabriquant outillage	Fr. 28.90
Coût d'une plaquette C.I.G.M.	Fr. 17.--

Supports de séparation

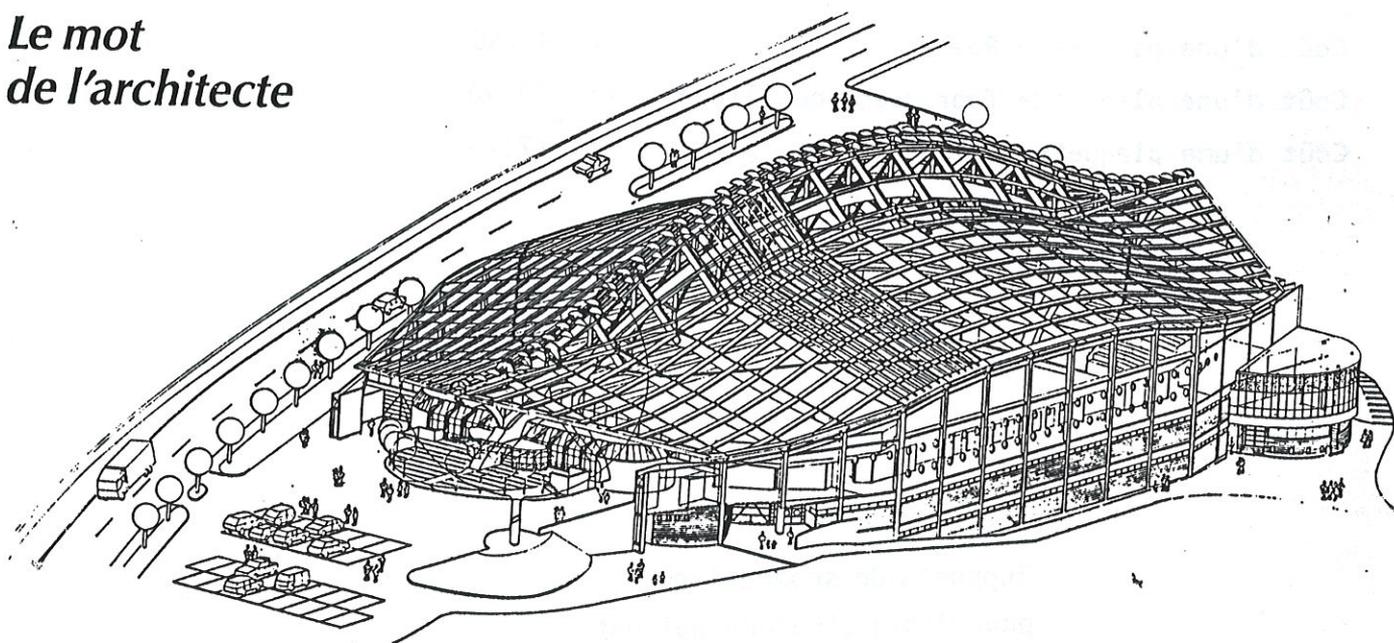
pour les patinoires qui ont
peu de place entre la bande
et les gradins.

Prix : Fr. 510.-- la paire





Le mot de l'architecte



Après m'être familiarisé avec le site, ma première démarche a été d'intégrer un bâtiment dont le volume serait d'une dimension exceptionnelle dans ce lieu donné.

L'acte primordial a été de réaliser une architecture spatiale pour ce point de ralliement et de concentration humaine, tout en maîtrisant la forme et la fonction. La création de l'effet de lumière renforce la synthèse entre la statique et la convection naturelle.

Cette patinoire n'est pas uniquement conçue pour les sports de glace, elle peut accueillir toutes sortes de manifestations.

Je souhaite intensément que cette installation permette aux Morgiens d'organiser des rencontres de grande envergure et surtout de former des jeunes de haut niveau.

P.-A. Birbaum

PATINOIRE



NOS ENFANTS

NOUS JUGERONT

NOTRE PATINOIRE EST À BOUT DE SOUFFLE...

... IL FAUT TROUVER UNE SOLUTION !

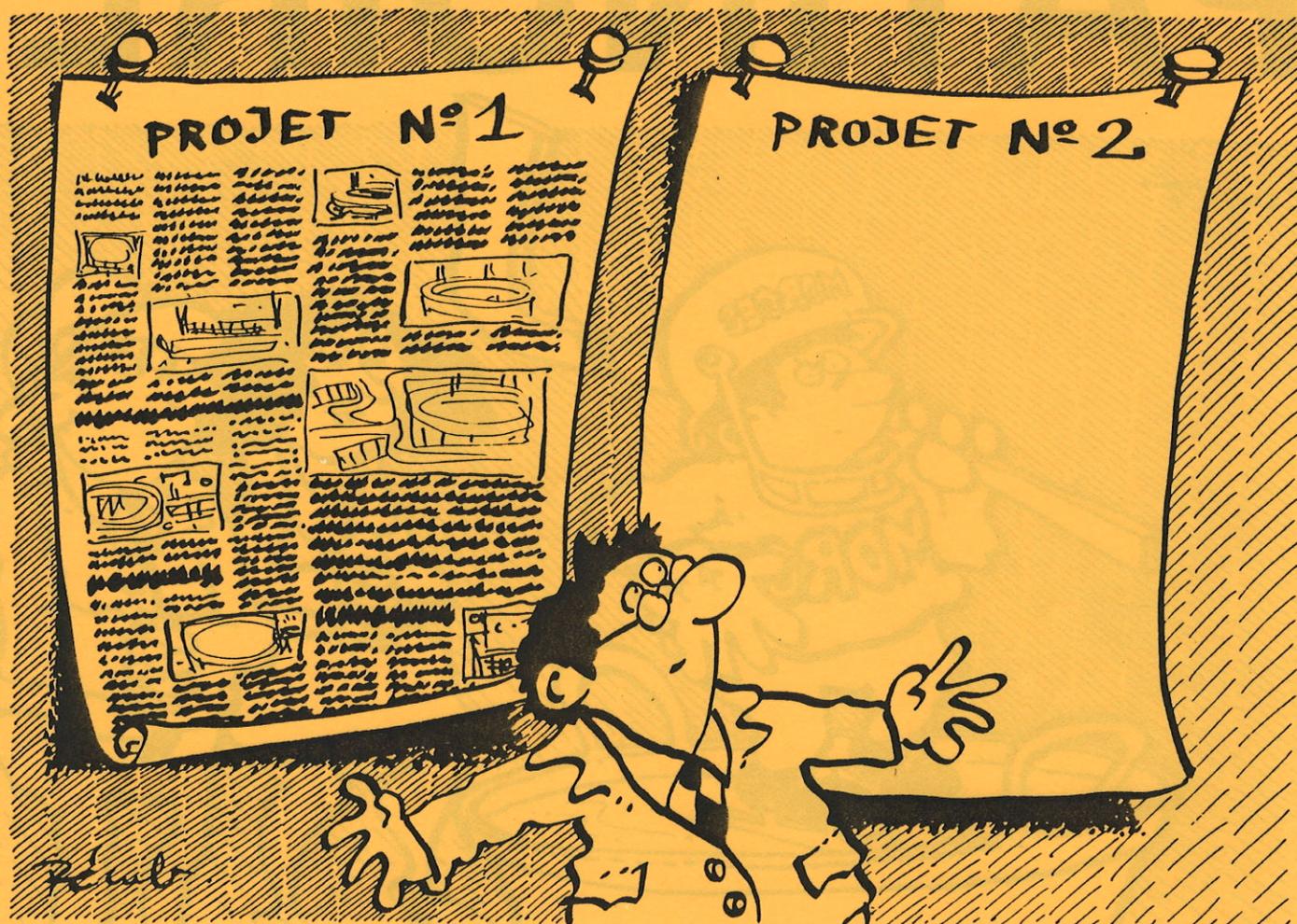
OÙ, COMMENT ET À QUEL PRIX LA RECONSTRUIRE ?

... LES AVIS SONT PARTAGÉS...

LES MORGIENS VOUDRAIENT Y VOIR PLUS CLAIR

OUI ! UNE ÉTUDE COMPLÉMENTAIRE
EST INDISPENSABLE

RÉFLÉCHIR INTELLIGEMMENT



PLUTÔT QU'AGIR BÊTEMENT

Une étude a été faite en 1984, sur le site même des Eaux-Minérales :

Coût de réalisation estimé à 12 millions.

RÉSULTAT :

LES AVIS SONT TRÈS PARTAGÉS

- Les uns sont pour une reconstruction aux Eaux-Minérales.
- D'autres aimeraient une solution alternative au Parc des Sports.
- **NOMBRE D'INDÉCIS VOUDRAIENT EN SAVOIR PLUS AVANT DE PRENDRE UNE DÉCISION.**

POUR Y VOIR PLUS CLAIR, LA MAJORITÉ DU CONSEIL COMMUNAL A ACCORDÉ A LA MUNICIPALITÉ Fr. 150'000.— POUR ÉTUDIER LA RÉALISATION ÉVENTUELLE AU PARC DES SPORTS :

- d'un parc à voitures souterrain pouvant supporter une halle à usages multiples :
 - sports (patinoire...)
 - manifestations (fêtes, expositions...),
- d'un abri de protection civile combiné avec le parc à voitures.

Pour chacun de ces objets :

- les coûts de réalisation,
- les moyens de financement,
- les frais d'exploitation

doivent être étudiés et comparés à ceux du projet des Eaux-Minérales.

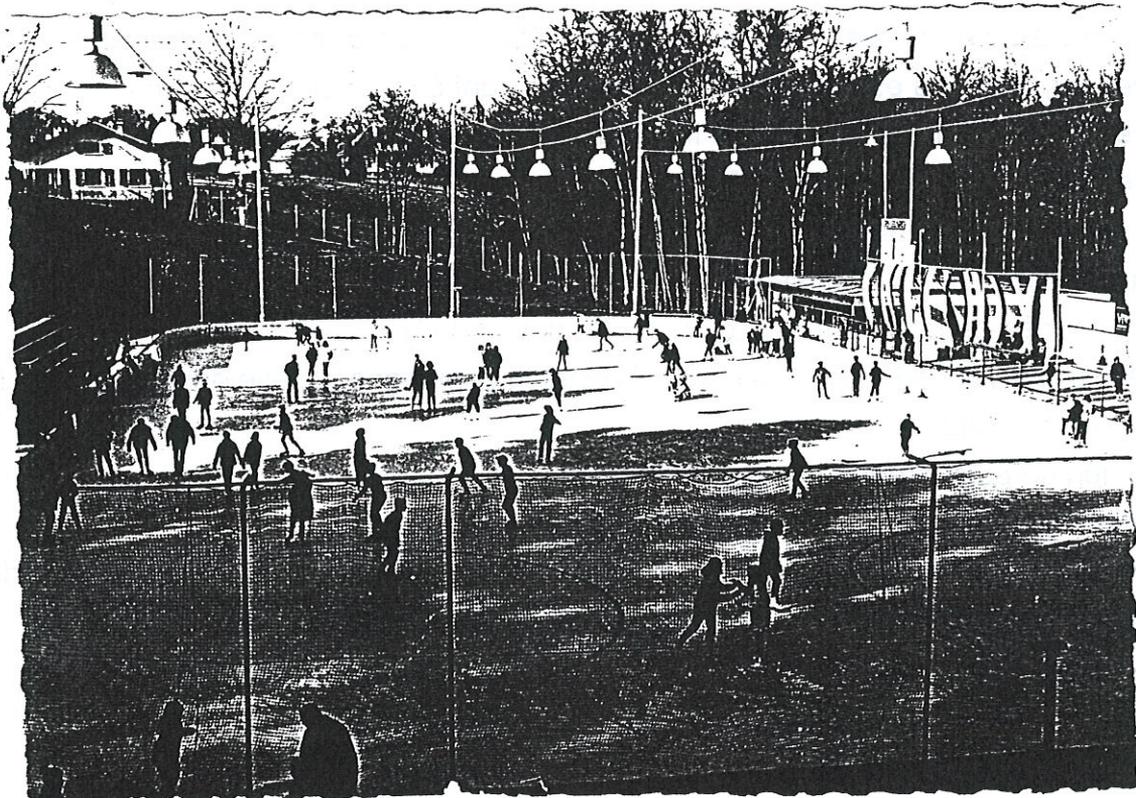
UN COMITÉ RÉFÉRENDAIRE S'EST OPPOSÉ À CETTE SAGE DÉCISION

On a une bien jolie région,
Des veaux, des vaches, des moutons,
Des lacs, des vergers, des forêts,
Des collèges, des grandes salles, des carnotzets,
Du blé, de la vigne, des colonels,
Mais jaloux, un bon lausannois
M'a dit d'un air narquois :
- Permettez qu'on vous interroge :
où est votre patinoire, franchement
Il oubliait tout simplement les Eaux Minérales,
Une patinoire, en tous cas c'est une surface de glace,
Qui gèle là-bas sur place,
Bien sûr, c'est pas les Hallenstadion, l'Allmend ou les Vernets,
Mais c'est à nous, c'est morgien et ça nous plaisait,
Tandis que ces bons lausannois n'ont qu'un petit bout de patinoire à Malley
C'est comme "Elle est à nous la patinoire" ce chant d'un syndic souverain,
C'est tout faux : car cette patinoire là, elle est pour Renens, pour Prilly
Tandis qu'elle, elle est toute à nous (enfin presque),
La patinoire des Eaux Minérales,
Faut un rude effort, entre nous, pour aller aux Eaux Minérales,
Tout de suite on se décourage car au lieu de prendre au plus court, on fait de
puissants détours
A la pinte, au curling,
On se plaît à traîner chez le pote, avec Vittoz et ses lanceurs de cruches
Avec les docteurs es hockey sur glace qui en sont à leur cinquième demi
Avec aussi Julmi çui qui bouche les douze trous
Elle offre même des visions d'Emmental
La patinoire des Eaux Minérales
En plus modeste évidemment,
Elle est née de la volonté des gens de Chigny et de Vufflens,
Mais en arrivant à Morges, elle a su, battant la campagne, qu'elle devait se loger là,
dans cette crique,
Un rien de plus crénon de sort,
Elle était sur le versant du parc des Sports,
Elle a compris, elle a été contente quand elle a vu Montchoisi, sa soeur, se couvrir,
Elle a dit chic
La patinoire des Eaux Minérales
La couverture c'est bon pour moi,

Plus de pluie, plus de trous, plus de feuilles mortes,
Mais la route est longue,
D'études en études, de réunions en réunions,
Elle a chaud, elle est en eau,
Quand Julmi la pelote avec sa machine à boucher les trous dans la glace
La patinoire des Eaux Minérales
Pour conclure, il n'est pas évident qu'elle soit morgienne cent pour cent
Tranquille et pas bien décidée,
La Municipalité dit qui ne peut ne peut,
Mais la patinoire a ses idées,
Et certains mettant dans leur vin de l'eau
Elle regrette c'est ma foi tout à son éloge,
Que ce bon Syndic Pellegrino,
N'ait pas mis de toit sur son eau,
La patinoire des Eaux Minérales

Le Président du HC Forward

M. Meyer





PATINOIRE DES "EAUX-MINÉRALES"

HISTORIQUE EN VUE DE L'INAUGURATION

Il y a plus de 30 ans, soit le 12 mai 1961, le Conseil communal de Morges s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une participation de la commune à un projet de patinoire aux "Eaux-Minérales".

C'est avec un bel ensemble que les 65 conseillers présents lors de cette séance ont accepté le préavis qui leur a été soumis pour examen par la Municipalité.

Dans le principe, les conseillers ont accepté de mettre à la disposition de la Société coopérative de la patinoire artificielle, constituée peu de temps auparavant, un terrain aux "Eaux-Minérales", sur la base de l'octroi d'un droit de superficie. La Commune s'est engagée par ailleurs à souscrire pour fr. 50'000.-- de parts sociales émises et a cautionné pour un emprunt bancaire d'un montant maximum de fr. 100'000.--. Enfin, elle a octroyé un subside annuel de fr. 2'500.-- permettant aux enfants de patiner gratuitement.

Tel qu'évoqué par le préavis municipal, le projet, budgétisé à fr. 700'000.-- environ, se montrait ambitieux pour l'époque; il impliquait en effet la réalisation d'une piste de 60 m sur 30 m correspondant aux dimensions olympiques de hockey, une piste de curling et une deuxième piste de 30 m sur 30 m réservée aux enfants.

La patinoire des "Eaux-Minérales", construite par la Société coopérative, a été inaugurée le 22 décembre 1962.

Suite à des difficultés financières, la Commune en a repris l'exploitation en automne 1977. La Société coopérative a été dissoute le 13 décembre 1979. Dès cette date, la Commune est devenue propriétaire des installations avec reprise des actifs et passifs sur la base des expertises de maîtres d'état et fiduciaire. Dans les comptes communaux, le solde à amortir sur ces installations est de fr. 720'000.-- au 31 décembre 1982.

Vu l'état de la patinoire, l'avenir est assez sombre. La Municipalité doit se déterminer sur les mesures immédiates et futures à prendre sur l'une des trois solutions suivantes :

- 1) La mise hors service de la patinoire, chose peu pensable, cette installation répondant à un besoin sportif régional
- 2) La réparation ou le changement des parties défectueuses, à chiffrer par des spécialistes, solution onéreuse qui ne résoud pas l'ensemble du problème de la patinoire
- 3) La démolition de la patinoire et sa reconstruction telle qu'elle est esquissée sur le plan des investissements communaux pour fr. 8'000'000.--, solution la plus cher à court terme mais la meilleure à moyen et long termes.

L'histoire de l'ancienne et de la nouvelle patinoire serait très longue à raconter. En bref :

Avril 1984

Première estimation d'une nouvelle patinoire aux "Eaux-Minérales" ...
8 millions de francs

Juin 1985	Devis de M. Pierre-André Birbaum architecte 12 millions de francs
Septembre 1988	Variante au Parc des Sports, refusée par la population (estimation) ... 13 millions de francs
Octobre 1988	Motion de l'Entente morgienne "Politique sportive" refusée; motion du Groupement pour la protection de l'environnement La Côte (GPE) réactualisation du projet aux "Eaux-Minérales" acceptée
Juin 1989	Préavis municipal : projet Birbaum réactualisé ... 17,5 millions de francs
Octobre 1989	Débat au Conseil communal.

La Commission des finances s'oppose à l'octroi du crédit (gonflement de la dette communale, charges annuelles d'exploitation de 1,45 million, investissement disproportionné par rapport au nombre d'utilisateurs).

La commission d'étude unanime propose

- de refuser le crédit de 17,5 millions;
- d'étudier une remise en état "légère" de la patinoire actuelle;
- de conserver le curling et d'étudier différentes variantes de couverture.

Mais surprise :

Un membre de la commission d'étude propose d'accorder à la Municipalité une enveloppe de 14,5 millions après suppression du restaurant, de la climatisation, de l'insonorisation ainsi que d'une partie des gradins.

Le président de la commission et une majorité des conseillers se rallient à cette proposition. La Municipalité en fait de même.

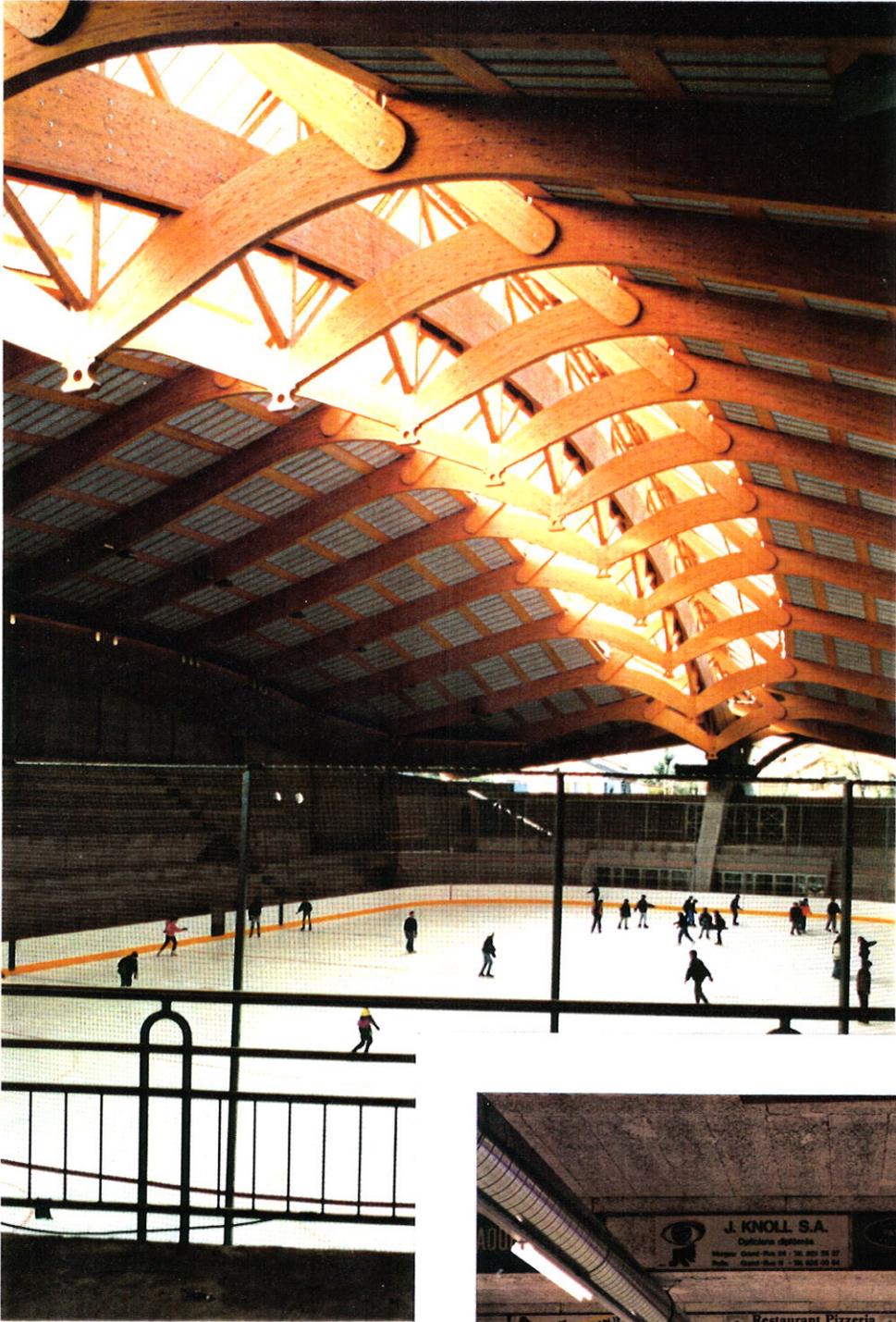
Finalement et après réflexion, le 1er novembre 1989 la cure d'amaigrissement a permis au projet d'être finalement approuvé par 44 voix contre 37.

La Municipalité, conformément à la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire du 4 décembre 1985, soumet à l'enquête publique du 9 au 28 mars 1990 le projet suivant :

Nature de l'ouvrage : démolition de la patinoire existante, reconstruction d'une patinoire couverte.

Malgré le chantier, la patinoire a été ouverte au public le 16 décembre 1992.

Direction SSEV





Agenda Sport



Votre outil pour une gestion efficace de la planification de vos surfaces et pour une facturation rapide et toujours correcte.

Ses points forts ...

en réservation :

- un fichier Adresses Clients complet
- nombre illimité de surfaces et objets à louer
- jusqu'à 3 subdivisions possibles par surface
- réservation individuelle
- réservation périodique automatique
- réservation des vestiaires
- identification des Clients par couleurs
- consultation du planning à l'écran
- impression des plannings hebdomadaires
- lettres de confirmation multilingues
- historique des réservations (écran / imprimante)
- paramétrage - choix de la langue utilisateur

en facturation :

- 4 tarifs horaires par surface (saisons)
- coefficient de réduction / de majoration par client
- coefficient de promotion selon horaire
- critère d'application (client à facturer ou non)
- facturation automatique ou manuelle d'une réservation donnée d'une période par client et par surface d'une période par client toutes surfaces louées
- factures multilingues
- facturation des extras (prestations diverses) et des entrées (hors exclusivité)
- contrôle des réservations non facturées

Pour toute information complémentaire et une présentation sans engagement :

Développement :

Do While Computer
Rue de Mileant 5
1211 Genève 18
J.-M. ABECIA

Distribution :

CompAid SA
Rue de Neuchâtel 37
1400 Yverdon-les-Bains
A. STUCKI